



Club de plongée de Chatou



Compte rendu de la réunion des encadrants du 18 novembre 2015

Présents à cette réunion :

Christel Bourguine, Alicia Cagnon, Roberto Arcilesi, Franck Dufermont, Olivier Dupont, Daniel Gicquel, Pascal Julia, Frédéric Le Sept, Marc Pico, Nicolas Podgoursky, Philippe Quinquis, Arnaud Rollet

Absents excusés :

Elisabeth Deseez, Jean-Luc Bernié, Philippe Devaux, Frédéric Fourchon, Frédéric Massé, Guillaume Porcher, Eric Sonnet

Sujets abordés :

- *Présentation par Alicia du bilan des inscriptions, 77 membres au club pour cette saison, répartition par niveaux et par options. Le document est en annexe.*

- *Responsables bassin :*

Les initiateurs entraîneurs (IE) apnée sont aptes à assurer la fonction de directeur de bassin. A partir de janvier nous continuerons le planning des responsables de bassin avec une plus grande participation des plus gradés mais tous les encadrants participeront.

- *Adoption des feuilles de progression pour les fosses pour les préparations N2 et N3. Chaque élève devra se présenter à la fosse avec cette feuille, son certificat médical, sa licence et sa carte de niveau. Le directeur de plongée pour chaque fosse sera nommé par le président parmi les E3.*

- *Fosses :*

Christel Bourguine remplace Eric Sonnet pour la collecte des demandes d'inscriptions aux fosses. Nous avons 6 dates de fosses pour cette saison, les 28 nov, 5 déc, 23 janv, 6 fév, 26 mars et 2 avr 2016. A partir de la mi-saison si les fosses club ne suffisent pas, il sera possible de prendre des tickets avec comme conditions : un encadrant avec 2 élèves minimum et 3 élèves maximum.

Actuellement il est à noter la bonne participation des encadrants pour la première fosse, il faut continuer ce bel élan.

- *PSP*

Roberto et Daniel ont été validés dans leur rôle d'arbitre PSP. Début 2016 nous pourrions commencer des exercices soit un lundi soit un vendredi sur 2 lignes d'eau au minimum. A décider entre tous les encadrants.



Club de plongée de Chatou



- Pour la validation du RIFAP auprès des élèves, les encadrants doivent avoir la compétence "animer l'apprentissage des techniques d'oxygénothérapie - ranimation" ou "ANTEOR", 19 et 20 mars 2016 (fiche en annexe)

Conditions de candidature pour avoir cet « Anteor » :

- Etre titulaire de la licence fédérale en cours de validité.
- Etre titulaire, à minima, du diplôme d'initiateur (toutes disciplines).
- Etre titulaire du PSC1 (ou équivalent).

- Formation NITROX :

Cette formation n'est pas prévue au sein du club mais si une demande nous parvient il sera possible de la faire à l'extérieur, le club ne prend pas en charge les frais de cette formation comme cela a toujours été.

- Passages de niveaux en fin de saison :

Il est demandé à chaque encadrant de recenser les demandes afin d'organiser les sorties pour ces passages de niveaux en terme de durée de dates et de lieux. La base de Beaumont sur Oise a été évoquée mais il est encore un peu tôt pour définir les sorties sur ce site. Affaire à suivre de très près.

- Matériel pour l'apnée

Le CD a entériné l'acquisition du petit matériel à hauteur de 140€.

Prochaine réunion des encadrants le *mercredi 10 février 2016*.

Bonne saison à tous.

Arnaud